

Bilan 2024 ● 2025

La médiation Afnic est un mode amiable de résolution des différends entre un particulier ou une personne morale et un titulaire de nom de domaine (enregistré sous les extensions fr, .re,.pm, .yt,.tf ou .wf).

Ce service est proposé gratuitement et facultativement par 6 médiatrices professionnelles mobilisées, en préalable à une procédure alternative de résolution des litiges (PARL) ou une procédure judiciaire.

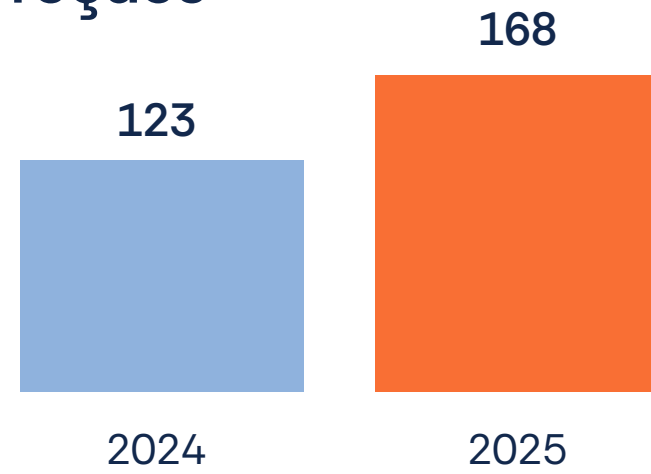
Date de lancement :
3 juillet 2023

1 2 3 4 5 3 jours
ouverts
en 2025

contre 1 2 3 4 5 4,5 jours
ouverts
en 2024

C'est en moyenne le temps qu'il faut
aux titulaires, après la prise de
contact de la médiatrice, pour
accepter d'entrer en médiation.

Nombre de demandes reçues

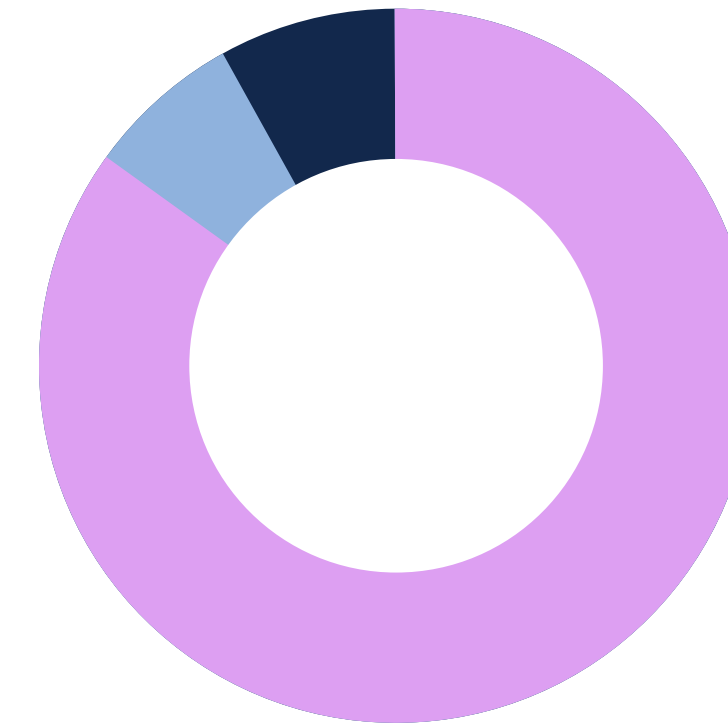


+ 36,6 %
de formulaires reçus
en 2025

Taux de réussite des médiations engagées en hausse :



Types d'accords conclus :



En cas de transaction financière négociées par les parties, les montants minimum et maximum négociés sont :



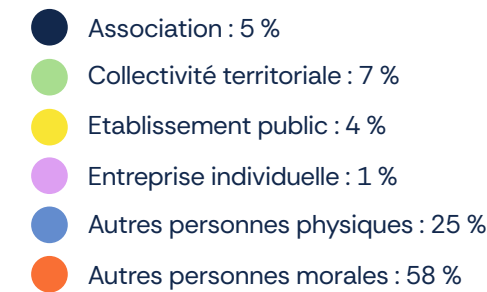
Les 4 principales causes de saisines

- Nom de domaine perdu suite à un défaut de renouvellement**
Nom de domaine exploité de manière continue, perdu puis réenregistré par un tiers
- Nom de domaine enregistré par un prestataire web défaillant**
Nom de domaine enregistré au nom du prestataire web qui ne répond plus
- Enregistrement abusif par un tiers ou un concurrent**
Nom de domaine qui reprend des droits de propriété intellectuelle, de la personnalité, le nom d'une collectivité territoriale ou encore une indication géographique
- Récupération stratégique d'un nom de domaine en .fr**
Simple volonté de récupérer un nom de domaine dans l'extension .fr, déjà enregistré, pour la présence en ligne

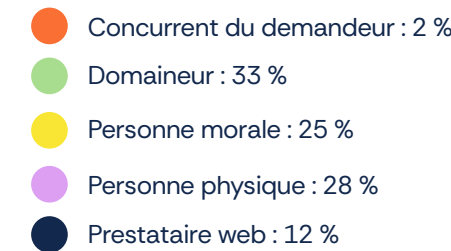
63 % des médiations engagées
ont abouti à un accord
entre les parties.

Panorama des profils des parties :

Répartition des types de demandeurs



Répartition des types de titulaires



En moyenne,
les parties
trouvent
un accord
à compter
de la date
du premier
entretien en...

4
jours
ouverts
en 2025

75 %
des accords sont
conclus sans
contrepartie financière

Pour en savoir plus :
mediation.afnic.fr